



Conseil économique et social

Distr. générale
20 février 2017
Français
Original : anglais

Instance permanente sur les questions autochtones

Seizième session

New York, 24 avril-5 mai 2017

Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Suite donnée aux recommandations de l'Instance permanente :
 - a) Autonomisation des femmes autochtones;
 - b) Jeunes autochtones.
4. Activités menées dans les six domaines d'action de l'Instance permanente en relation avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.
5. Dialogue avec les peuples autochtones.
6. Dialogue avec les États Membres.
7. Dialogue avec les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies.
8. Débat sur le thème « Dixième anniversaire de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones : mesures prises pour mettre en œuvre la Déclaration ».
9. Programme de développement durable à l'horizon 2030.
10. Dialogue avec la Rapporteuse spéciale sur les droits des peuples autochtones et le Président du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones au sujet des défenseurs des droits fondamentaux des peuples autochtones.
11. Suite donnée au document final de la Conférence mondiale sur les peuples autochtones :
 - a) Exécution des plans d'action, stratégies et autres mesures de portée nationale;
 - b) Moyens d'encourager les peuples autochtones à participer aux travaux des organismes des Nations Unies;



- c) Mise en œuvre du plan d'action des Nations Unies consacré aux peuples autochtones.
 - 12. Travaux futurs de l'Instance permanente, notamment sur les questions intéressant le Conseil économique et social et sur les nouveaux problèmes.
 - 13. Ordre du jour provisoire de la dix-septième session.
 - 14. Adoption du rapport de l'Instance permanente sur les travaux de sa seizième session.
-